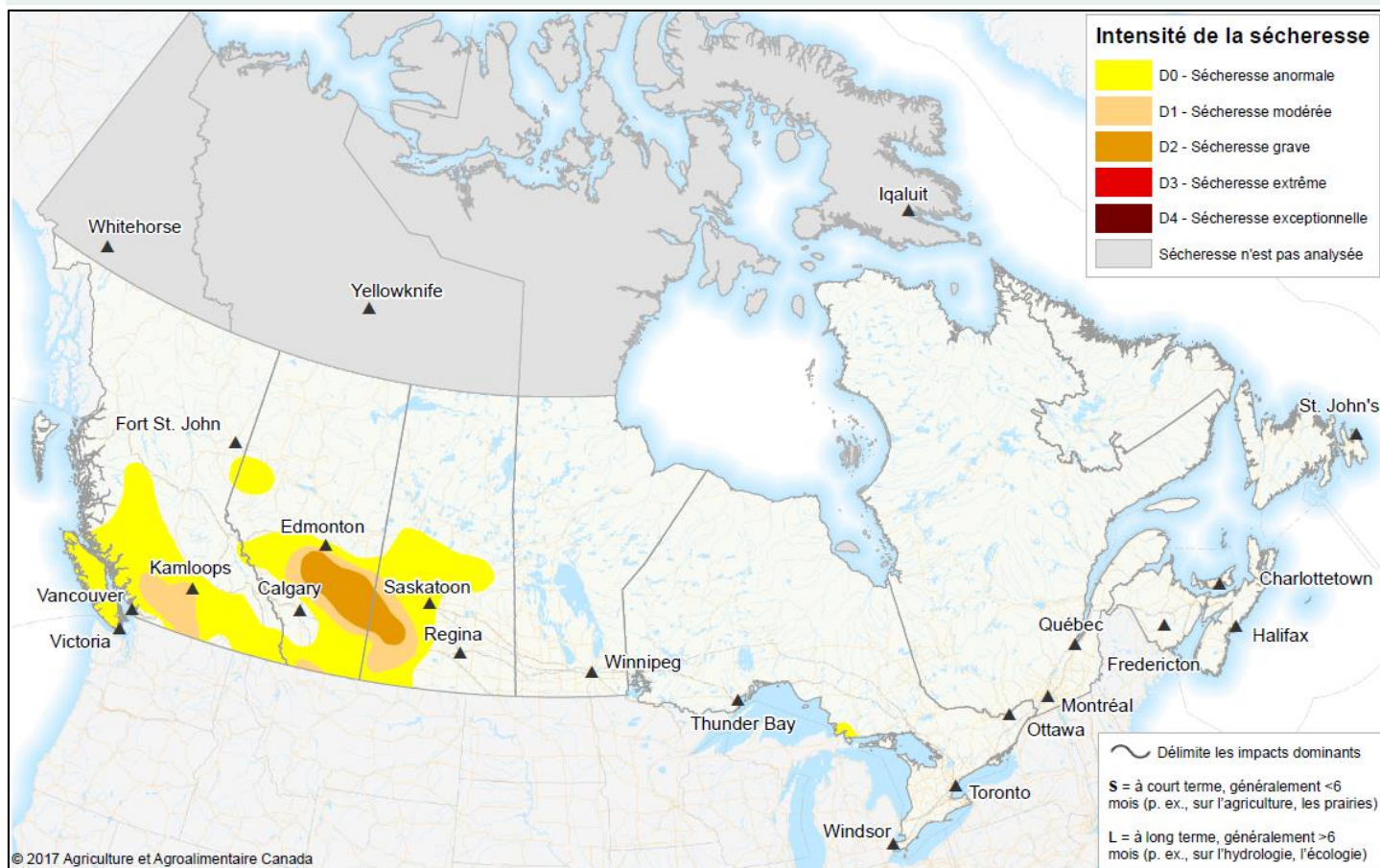


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 avril 2009



En avril, les conditions de sécheresse sont restées relativement inchangées dans l'Ouest du pays. Une grande partie du Sud de la Colombie Britannique est demeurée anormalement sèche, en raison d'une accumulation de neige inférieure à la normale dans les montagnes qui s'est traduite par un ruissellement printanier de beaucoup inférieur à la normale. Les conditions de sécheresse ont persisté dans le Centre de l'Alberta et le Centre Ouest de la Saskatchewan, où les précipitations ont encore été inférieures à la normale en avril. Des régions isolées du Nord de l'Alberta et du Nord-Ouest de l'Ontario continuent d'être soumises à une sécheresse anormale.



Région du Pacifique (BC)

Des conditions de sécheresse anormale ont persisté dans l'ensemble du Sud de la Colombie Britannique, en raison d'une accumulation de neige bien inférieure à la normale dans les montagnes. L'île de Vancouver a conservé la cote D0 (sécheresse anormale), étant donné que les congères avaient une hauteur se situant entre 60 % et 80 % de leur hauteur normale – elles mesuraient jusqu'à 600 mm (2 pieds) de moins que la normale à cette période de l'année. Cette région a reçu de 50 % à 60 % du taux normal de précipitation pour un deuxième mois consécutif, et entre 40 % et 60 % du taux normal durant les six derniers mois. Le littoral sud et l'intérieur de la Colombie Britannique ont aussi affiché des conditions bien inférieures à la normale; on a constaté que les accumulations de neige étaient faibles dans l'ensemble de la région. Le secteur de Vancouver et les basses terres ont reçu des niveaux de précipitation près de la normale en avril, mais les précipitations reçues au cours des six derniers correspondent à moins de 80 % des niveaux normaux. Les congères mesuraient environ 600 mm (2 pieds) de moins que leur hauteur normale dans cette région à la fin du mois. La cote D1 (sécheresse modérée) a donc été prolongée. Les conditions dans les régions du Centre intérieur, à l'ouest de Williams Lake et de Prince George, ont été inférieures aux conditions normales dans une proportion allant de 40 % à 60 % durant les six derniers; par conséquent, la majeure partie du Sud et du Centre Ouest de la Colombie Britannique a conservé la cote D0 (sécheresse anormale). La situation est similaire dans les régions de l'intérieur méridional, où l'accumulation de neige extrêmement faible s'est traduite par un ruissellement printanier peu important. Certaines congères dans la vallée de l'Okanagan étaient inférieures à leur niveau minimal historique. La région de Kelowna a reçu environ 70 % du niveau normal de précipitation en avril, et moins de 80 % du niveau normal au cours des six derniers mois. Les conditions dans le Sud-Est de la province étaient également inférieures à la normale; les congères près de Nelson mesuraient jusqu'à 500 mm (1,5 pied) de moins que leur hauteur normale et étaient inférieures à leur niveau minimal historique. Cette région a donc conservé la cote D1 (sécheresse modérée). En revanche, la région de la rivière de la Paix a reçu un niveau de précipitation supérieur à la normale en avril, mais Fort St. John et la région avoisinante continuent d'émerger des conditions de sécheresse de l'an dernier; par conséquent, de petites parties de la région ont conservé la cote D0 (sécheresse anormale).

Région des Prairies (AB, SK, MB)

La région de la rivière de la Paix en Alberta a reçu des précipitations correspondant à la normale en avril ainsi qu'un ruissellement suffisant, de sorte que la cote D1 (sécheresse modérée) a été retirée. Étant donné qu'elle se remet toujours de la sécheresse de l'an dernier, la région conserve la cote D0 (sécheresse anormale). Les montagnes Rocheuses à l'ouest de Jasper conservent la cote D0 (sécheresse anormale), car l'accumulation de neige a été inférieure à la normale dans cette région durant l'hiver. Les conditions de sécheresse dans le Centre de l'Alberta se sont à peine améliorées, et la cote D2 (sécheresse grave) est attribuée à la région allant du nord-ouest de Red Deer à la frontière de la Saskatchewan, vers l'est. Une grande partie de cette vaste région a reçu moins de 50 mm (2 pouces) de précipitation depuis septembre dernier, soit un taux de précipitation correspondant à moins de 40 % du taux normal.

En raison de la couche de neige insuffisante et du ruissellement minimal, on s'inquiète du fait qu'à compter du milieu de l'été, les producteurs devront chercher de l'eau et du fourrage durant tout le reste de l'année. Le manque d'humidité a freiné la croissance des pâturages, et la production potentielle de foin est inférieure à la normale. Les conditions de sécheresse se sont maintenues dans le Centre Est de la province, dans les environs de Coronation, qui n'a reçu que 30 mm (1¼ pouce) de précipitations depuis le 1er novembre de l'an dernier, soit moins de la moitié des précipitations normales. Certaines tempêtes printanières ont traversé la région en avril, mais les réserves d'humidité dans le sol sont très basses et les précipitations ont été insuffisantes. En outre, le Sud Est de la province, dans les environs de Medicine Hat, s'est vu attribuer la cote D0 (sécheresse anormale) en raison du niveau de précipitation peu élevé (de 40 % à 60 % du niveau normal) reçu ces quatre derniers mois. La région de Pincher Creek, dans le Sud-Ouest de la province, a reçu un niveau de précipitation près de la normale en avril, mais elle conserve des cotes allant de D1 (sécheresse modérée) à D0 (sécheresse anormale), car elle n'a reçu que de 40 % à 60 % du niveau normal de précipitation durant l'hiver.

En Saskatchewan, les régions entourant Swift Current et Consul, dans le Sud-Ouest de la province, ont reçu moins de 60 mm (moins de 2 ½ pouces) de précipitations depuis le 1er novembre, ce qui correspond à moins de 60 % du taux de précipitation normal. Par conséquent, la région visée par la cote D1 (sécheresse modérée) a été élargie et englobe maintenant des secteurs plus au sud, vers la frontière américaine. La région sèche comprend les secteurs entourant le lac Diefenbaker, dont le niveau d'eau est inférieur à la normale; on prévoit que le niveau demeurera bas en raison d'un faible écoulement fluvial dans la rivière Saskatchewan Sud. La région visée par la cote D2 (sécheresse grave) a également été élargie et s'étend des secteurs à l'ouest de Rosetown jusqu'à la frontière albertaine; les conditions de sécheresse se sont aggravées en raison des faibles précipitations reçues en mars et en avril, qui n'ont pas atteint 40 % du niveau normal. La couverture de neige était mince dans cette région, et les fermes situées dans ce secteur sont maintenant aux prises avec des pénuries d'eau. Les pâturages indigènes étaient passablement secs, et un manque de fourrage est à prévoir s'il n'y a pas de précipitations importantes. Au nord, la région touchée par la sécheresse s'est élargie aux secteurs de North Battleford et de Prince Albert, où les champs sont demeurés secs en raison de précipitations printanières inférieures à la moyenne. Une grande partie du Centre de la Saskatchewan s'est donc vu attribuer la cote D0 (sécheresse anormale). En revanche, ville de Hudson Bay et la région située au nord est ont reçu des précipitations supérieures à la normale en avril, en raison de tempêtes importantes qui ont déversé de 50 mm à 60 mm (de 2 à 2 ½ pouces) d'eau en deux jours. Par conséquent, la cote D0 (sécheresse anormale) a été retirée.

Au Manitoba, des tempêtes printanières qui ont balayé le Nord Ouest de la province ont apporté beaucoup d'humidité en avril, de sorte que la région de la rivière Swan n'est plus sujette à la cote D0 (sécheresse anormale).

Région du Centre (ON, QC)

Des tempêtes printanières ont également rétabli les niveaux d'humidité dans le Nord-Ouest de l'Ontario, où la région de Thunder Bay a reçu des précipitations proches de la normale en avril. La cote D0 (sécheresse anormale) a donc aussi été retirée dans cette région. Ce pendant, la région de Sault Ste. Marie, à l'est, a reçu 75 % du taux normal de précipitation au cours des trois derniers mois, et elle s'est vu attribuer la cote D0 (sécheresse anormale).